



Présentation du concept « Twist »

Nouveaux locaux pour le STATEC, le Gesondheets- a Bewegingszentrum Belval et la CNPD

Le gros œuvre étant achevé, le STATEC a invité ce vendredi 15 septembre 2023 à la découverte du bâtiment Twist, en présence de Monsieur Xavier Bettel, Premier ministre et ministre des Communications et des Médias, de Madame Paulette Lenert, Vice-Premier ministre et ministre de la Santé et de Monsieur Franz Fayot, ministre de l'Economie. Le bâtiment Twist hébergera dès juin 2024 le STATEC, qui emménage pour la première fois dans un bâtiment qui lui sera propre, le Gesondheets- a Bewegingszentrum Belval ainsi que des services de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).

Un nouveau complexe au cœur de Belval

Le bâtiment Twist est un nouveau complexe d'environ 23 100 m² agencé en forme d'îlots agrémentés d'espaces verts, d'une cour intérieure et de jardins en toiture. Le complexe abritera le Gesondheets-a Bewegingszentrum Belval sur 577 m², un immeuble de bureaux de 8 895 m² sur 5 étages d'un côté et un immeuble résidentiel de 36 appartements sur 9 étages de l'autre. Situé au 12 boulevard du jazz, sur l'ancienne friche industrielle réhabilitée du projet Square Mile au cœur de Belval, le bâtiment Twist s'accorde à la philosophie du quartier qui intègre le travail, l'enseignement, la recherche, l'habitat, les loisirs et la vie quotidienne.

Un concept autour du bien-être des futurs occupants



Le bâtiment a été conçu autour du bien-être de ses futurs habitants. Le bâtiment est certifié selon la norme « Well », premier standard mondial de construction qui se base exclusivement sur la santé et le bien-être.

La lumière et les matériaux naturels font partie intégrante du projet architectural renforçant le bien-être des occupants, faisant la part belle aux baies vitrées, aux espaces extérieurs et à l'utilisation de matériaux naturels comme la terre cuite et le bois.

Le bâtiment TWIST est à ce jour le premier bâtiment visant une certification WELL PLATINIUM au Luxembourg.

Certifié par la norme BREEAM, la première méthode d'évaluation environnementale et le système d'évaluation des bâtiments au monde, la réalisation du bâtiment s'articule autour d'une conception à faible impact, de l'adaptation au changement climatique, d'une réduction des émissions de carbone, de la valorisation écologique et de la protection de la biodiversité.

Le coût global du projet est d'environ 62.6 millions euros.

STATEC STATEC – Institut national de la statistique et des études économiques

Les missions du STATEC consistent à fournir aux décideurs publics et privés ainsi qu'aux citoyens un service public d'information statistique de haute qualité. L'institut jouit de l'indépendance scientifique et professionnelle, bien que placée sous l'autorité du ministère de l'Économie, et fixe son programme de travail en accord avec la législation statistique nationale et européenne. Le STATEC diffuse ses données en toute neutralité et s'engage à produire des statistiques, des analyses et des études qui représentent une image détaillée, fiable et objective de la société luxembourgeoise.



Commission nationale pour la protection des données (CNPD)

La CNPD est un établissement public indépendant doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière et administrative. Elle a comme objectif de protéger la vie privée des citoyens et de veiller au respect de la législation en matière de protection des données.

Cette législation charge la CNPD de nombreuses missions, dont :

- la guidance des acteurs privés et publics qui collectent des données à caractère personnel ;
- le conseil au gouvernement à travers les avis relatifs aux projets de loi et aux mesures réglementaires ;
- la sensibilisation des citoyens, des responsables du traitement et des citoyens aux risques potentiels ;
- le traitement de plaintes de personnes intéressées qui estiment que leur droits à la protection des données personnelles ont été violés ;
- les enquêtes suite à des réclamations ou de sa propre initiative ;

l'intervention suite à une violation de données.



Gesondheits- a Bewegungszentrum Belval

Le Gesondheits- a Bewegungszentrum Belval est un projet pilote du ministère de la Santé en collaboration avec le ministère des Sports, visant à promouvoir la santé, l'activité physique et à améliorer la prise en charge des maladies chroniques. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan National Santé (PNS) et vise à sensibiliser la population aux bonnes habitudes saines et à offrir un accompagnement adapté aux personnes atteintes de maladies chroniques.

Ce centre deviendra un point de référence pour la promotion de la santé, l'activité physique et la prévention des maladies chroniques au Luxembourg. La mise en place et le développement continu des concepts en relation avec l'activité physique et les sports se fera sous la responsabilité du ministère des Sports. En collaboration avec les communes, les associations locales et les professionnels de la santé, il offrira des activités pratiques, des programmes de sensibilisation et des services de soutien pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées de la région.

Pour Paulette Lenert, Vice-Premier ministre et ministre de la Santé : « Le Gesondheits-a Bewegungszentrum Belval représente une avancée majeure pour la santé publique au Luxembourg et contribuera tant à promouvoir des modes de vie sains qu'à réduire les coûts à long terme pour les individus et l'État. »

Le ministre des Sports, Georges Engel, insiste sur l'importance de l'activité physique et des sports tout au long de la vie. Le Gesondheits- a Bewegungszentrum Belval s'inscrit pleinement dans la logique du concept « Lëtzebuerg lieft Sport » du ministère des Sports.



Le bâtiment Twist

7, Boulevard de la Recherche

- Hébergera le STATEC, la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) et la Maison de la Santé
- 5 étages de bureaux d'une superficie de 8 985m²
- 877 m² Maison de la santé
- 9 étages résidentiels (36 logements)
- Certifié par la norme environnementale BREEAM
- Certifié par la norme de construction WELL
- Spécifications techniques :
 - Façade
 - Parement en terra cotta et aluminium
 - Triple vitrage haute performance
 - Protection solaire
 - Stores extérieurs dynamiques
 - Sols & plafonds
 - Faux-plafonds actifs réversibles (chaud/froid) à cassettes perforées avec luminaires encastrés
 - Faux-plancher surélevé (dalles permettant un montage/démontage flexible et aisé)
 - Performance énergétique
 - Collecte d'eau de pluie
 - Panneaux photovoltaïques en toiture
 - Éclairage avec gradation automatique et détecteurs d'absence
 - Monitoring par zone pour un confort optimal de la température
- Coût global : environ 62.6 millions euros



La norme environnementale BREEAM

BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) est une méthode d'évaluation de la durabilité utilisée pour la planification des projets, des infrastructures et des bâtiments. Lancée en 1990 par le Building Research Establishment (BRE), elle définit des normes pour la performance environnementale des bâtiments lors des phases de conception, de spécification, de construction et d'exploitation.

Que mesure BREEAM ?

BREEAM évalue l'approvisionnement, la conception, la construction et l'exploitation d'un projet par rapport à une série d'objectifs basés sur des critères de performance.

Elle se concentre sur la valeur durable à travers une série de catégories :

- l'énergie
- l'utilisation des sols et écologie
- l'eau
- la santé et le bien-être
- la pollution
- les transports
- les matériaux
- les déchets
- la gestion

Chaque catégorie se concentre sur les facteurs les plus influents, notamment la réduction des émissions de carbone, la conception à faible impact, l'adaptation au changement climatique, la valeur écologique et la protection de la biodiversité.

Suite à son évaluation, le bâtiment twist a atteint la note de 77.9%, équivalent à la mention « excellent ».



La norme de construction WELL

La certification WELL est le premier standard de construction au monde qui se base exclusivement sur la santé et le bien-être des êtres humains. En effet, lors de l'élaboration du plan d'un bâtiment qui sera certifié WELL, on pense d'abord à la santé, au confort et au bien-être de ses occupants. Cette certification est née après la publication de recherches médicales qui ont évalué la corrélation entre les bâtiments où l'on passe la majorité de son temps et la santé de ses occupants.

Basée sur la première version de la norme de construction WELL (WELL v1), WELL v2 s'appuie sur l'expertise d'une communauté diversifiée d'utilisateurs WELL de praticiens, de professionnels de la santé publique et de scientifiques du bâtiment du monde entier. Elle est fondée sur les principes suivants :

Equitable : vise à bénéficier à une variété de personnes, y compris et surtout les populations défavorisées ou vulnérables.

Globale : propose des interventions qui sont réalisables et pertinentes dans de nombreuses applications à travers le monde.

Fondée sur des données probantes : s'appuie sur de la recherche diversifiée et rigoureuse dans différentes disciplines, validé par des experts, dont les conseillers de l'IWBI.

Techniquement robuste : définit les meilleures pratiques du secteur et valide les stratégies par une vérification des performances à travers un processus rigoureux impliquant des tiers.

Axée sur le client : favorise la réussite des utilisateurs de WELL grâce à des services d'accompagnement dédiés, des ressources dynamiques et une plateforme intuitive pour naviguer tout au long du processus.

Résiliente : suit le rythme des progrès de la recherche, de la science, de la technologie et de la société, et s'améliore continuellement en intégrant les nouvelles découvertes.

Contacts presse

STATEC – Delia Controguerra | ☎ +352 247 - 88 455 | ✉ delia.controguerra@statec.etat.lu

CNPD – Tom Kayser | ☎ +352 22 10 60 – 60 26 | ✉ tom.kayser@cnpd.lu

Ministère de la Santé – Dora Da Costa | ☎ +352 247 - 75 668 | ✉ Dora.DaCosta@ms.etat.lu

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports